



contact@asl-grandvillage.fr
Site : www.asl-grandvillage.fr

• **ASSEMBLEE GENERALE 2024**

Vous avez dû recevoir votre convocation à l'Assemblée Générale 2024. Elle se déroulera le jeudi 25 avril 2024 à 20h00 dans la salle Chipping SODBURY.

Nous comptons sur vous pour venir, ou donner votre procuration à votre délégué de rue en cas d'impossibilité. C'est très important car depuis 2 ans le quorum n'est pas atteint en début de soirée.

• **RADAR PEDAGOGIQUE**

Depuis peu, un radar pédagogique est installé rue d'Ormesson. Il permet de sensibiliser à la vitesse les automobilistes mais aussi à enregistrer toutes les statistiques (nombre de passages, d'allures moyennes, d'excès de vitesse, sur des temps donnés, etc..) qui seront transmises à la police municipale afin de trouver d'autres solutions si nécessaire pour faire baisser la vitesse.

• **SITE INTERNET**

Les membres du Conseil Syndical ont coopté Monsieur Da Silva Michel afin de reprendre en main le site internet de Grand Village. N'hésitez pas à faire une petite visite, vous y trouverez de riches informations notamment sur les statuts et les règles à respecter.

→ www.asl-grandvillage.fr

• **PROBLEMES DE STATIONNEMENT**

Il est de courtoisie et logique de se garer sur SA place privée devant sa maison plutôt que de se garer sur une place publique. Nous avons remarqué que certains habitants ne se garent pour ainsi dire jamais sur leur place privative, préférant sans doute la facilité. De la même manière, une voiture ne peut rester stationner sur une place publique sans bouger plus de 7 jours selon la loi.

Nous pensons l'esprit Grand Villageois plus fort que les comportements abusifs. Chacun doit donc faire un effort.

• **CAMPAGNE DE PLANTATIONS**

Nous remercions tous les volontaires qui nous ont aidés à planter 11 arbres.

Billot Sébastien, Portais Jacky et Mathieu et son fils Martin de la rue Kléber.

• **NOS AMIS LES CHIENS**

Un habitant de Grand Village qui taillait sa haie côté extérieur s'est fait attaquer par le chien d'un voisin qui n'était pas tenu en laisse lors de sa promenade. Nous vous rappelons qu'il est **OBLIGATOIRE** de tenir son animal en laisse dans la résidence. D'autre part il est obligatoire, courtois, et intelligent de ramasser les déjections de son chien. Pensez aux enfants qui jouent dans notre bel espace commun ! Nous comptons sur vous.

• **CHASSE AUX ŒUFS 2024**

Pour sa 2^{ème} édition, la chasse aux œufs a encore été un succès. Un moment de plaisir pour les petits et un moment convivial pour les grands. Plus de 40 enfants ont participé à l'évènement, nous remercions les bénévoles qui nous ont aidés.